

Vivre du lait

Bassin laitier Charentes-Poitou

Bulletin des éleveurs bovins et caprins N°2
septembre 2008



L'édito

Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, que ce soit un dimanche ou un lundi, le soir d'une journée chargée ou un lendemain de fête, chaque matin

et chaque soir il faut traire.

La traite, c'est l'ambivalence du résultat concret de notre travail et de la contrainte quotidienne. Il est loin le temps de la traite manuelle ou des premières machines plus ou moins au point. Aujourd'hui, quand un éleveur doit installer ou renouveler une salle de traite, il se pose la question de la cohérence des déplacements du troupeau, des éventuelles évolutions de l'effectif, du temps de traite souhaité... A partir de là et de l'investissement possible, il a de nombreux choix : du plus simple au plus sophistiqué, en allant jusqu'au robot pour les vaches. C'est un choix important qui engage l'avenir sur de nombreuses années, il faut donc prendre le temps de l'information et de la réflexion. Ce second numéro de Vivre du lait a l'ambition de vous aider dans ces tâches ; alors bonne lecture et bonne traite à tous.

Gilles AMIOT
Président de l'ARC

Sommaire

- La traite : vaches et chèvres
- comparer les installations
- entretenir et contrôler sa machine
- échos et conjoncture

L'installation de traite :

un engagement pour les 15-20 prochaines années

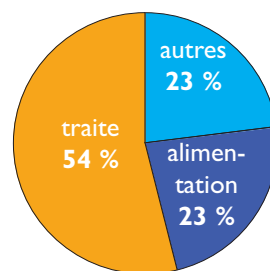
La traite : 50% de l'astreinte

En 2003 les Réseaux d'Élevage ont décortiqué le temps de travail de 107 exploitations laitières (61 bovines et 46 caprines) avec l'outil "Bilan Travail" INRA-Institut de l'Élevage.

Avec 2 700 h/an pour les éleveurs bovins et 2 740 h/an pour les éleveurs caprins, le travail d'astreinte représente en moyenne près de 70 % du travail annuel. La traite (nettoyage compris) en est toujours le poste principal et sa durée peut varier du simple au double.

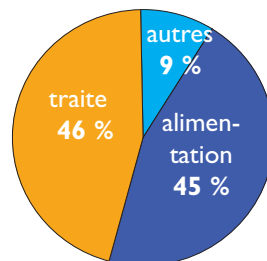
Avec l'évolution des structures, l'agrandissement des troupeaux pose la question de la maîtrise du temps de traite. Si un bâtiment peut être allongé d'une ou deux travées, l'évolution de la salle de traite est parfois plus difficile. Certaines astuces permettent de limiter le temps de traite mais il peut s'avérer nécessaire de prévoir de nouveaux investissements pour préserver ses conditions de travail et sa motivation.

Le travail d'astreinte dans les réseaux Bovins Lait et Caprins



Bovins

- Traite : 4 h / jour (de 2h40 à 5h40)
- Alimentation : 1 h 35 / jour (de 50 mn à 2h50)



Caprins

- Traite : 3 h 25 / jour (de 2h05 à 4h50)
- Alimentation : 3 h 24 / jour (de 2h42 à 10h18)

Réduire le temps de traite des vaches : ...

Des essais menés à la ferme expérimentale de Derval (44)

1 - préparation des mamelles

L'absence de préparation fait perdre du temps ! Quelle que soit la technique, la stimulation de la mamelle réduit toujours la durée de traite. Alors, pourquoi se priver des pratiques d'hygiène ?

2 - délai préparation-pose

Pour améliorer les paramètres de la traite, le délai optimum semble être de 2 minutes, soit une pose un peu plus de 1 minute après la fin de la préparation. Préparer en série 2 à 3 vaches semble donc être l'optimum.

3 - dépose précoce

En passant le seuil de dépose de 200 à 800 g/mn, le temps de traite a été réduit en moyenne de 46 secondes par vache, soit 10 minutes pour le troupeau. La production n'a pas baissé et les numérations cellulaires se sont légèrement améliorées...

Cette dernière observation a été réalisée sur un troupeau qui à l'origine était sain. Pour assurer la vidange la plus complète des cellules sécrétrices, il faut malgré tout veiller à bien stimuler la mamelle.

INSTALLATION

pour les vaches



Combien de temps passer à la traite et dans quelles conditions de travail ?

Davantage que le type d'installation, c'est le nombre de postes qui influe le plus sur le temps de traite. Une salle de traite épi ou TPA 2 x 12 (soit 24 postes) et un roto de 24 postes permettent de traire autour de 100 vaches en une heure.

Le nombre de trayeurs et les pratiques de traite influencent aussi les temps de traite : augmenter le nombre de trayeurs permet d'assumer des cadences de traite importantes et d'alléger le rythme de travail, mais cela mobilise de la main d'oeuvre. Il est possible de traire seul avec des cadences soutenues dans de grandes installations de plus de 16 postes si l'on accepte un rythme de travail intense et si les conditions d'élevage permettent de simplifier l'hygiène de traite (préparation, post-trempage).

Ne pas oublier la circulation

La circulation des animaux impacte directement le temps passé et la pénibilité de la traite. Ce point fondamental est trop souvent

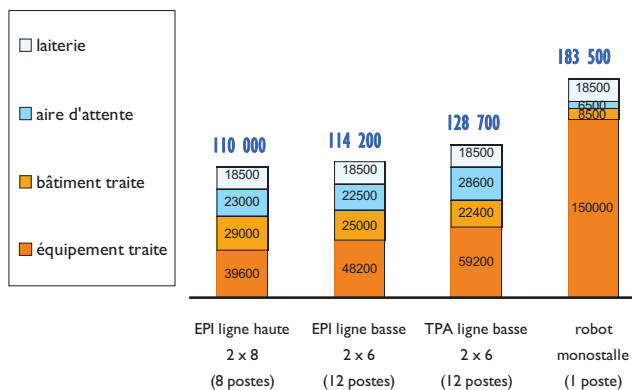
négligé. Tout doit être pensé pour faciliter les déplacements, à commencer par le positionnement de la salle de traite par rapport au logement (dans le prolongement, tubulaires en entonnoir...). Un dispositif de barrière poussante dans le parc d'attente optimise le temps et la qualité de travail du trayeur, surtout s'il traite seul dans une grande installation. En salle de traite double quais, deux couloirs de retours fluidifient la circulation des vaches. Enfin, en traite par l'arrière, le système de sortie rapide doit être envisagé.

Adapter ses pratiques au système de traite

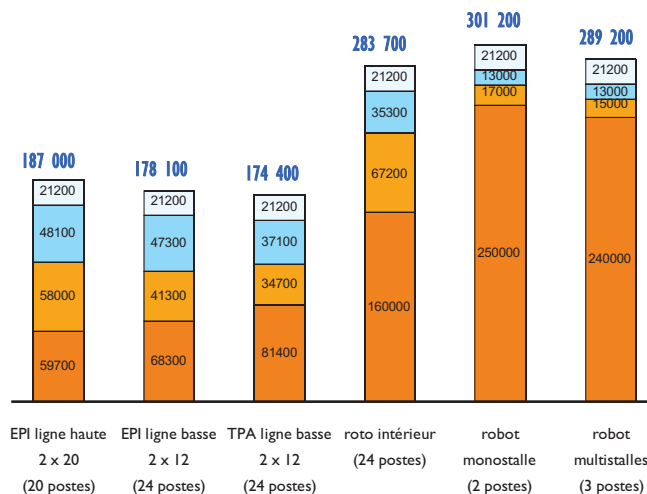
Attention, avec un robot le temps de traite économisé doit être consacré à la surveillance des animaux et des indicateurs sur l'ordinateur. Les repères de conduite et le contact avec les animaux étant modifiés, il faut adapter ses pratiques (détection, traitement des mammites, élaboration de la ration ...).

Investissement

Avec 60 vaches l'épi est le système le plus économique. L'écart entre ligne haute et basse est faible : le coût d'équipement inférieur en ligne haute est compensé par une surface de bâtiment plus grande. Le surcoût de 15 % de la TPA s'explique par les équipements de contention supplémentaires.



Avec 120 vaches, la TPA devient moins chère grâce au gain de place sur le local de traite et le parc d'attente. En considérant que les murs de la TPA ne sont pas de simples bardages (maçonnerie supplémentaire) la différence de coût s'annule.



Des équipements supplémentaires avec un robot

Le surcoût d'un robot par rapport à une salle de traite est de 50 à 70 %. Mais ce prix comprend un DAC et des outils de gestion et de suivi du troupeau. Pour pouvoir le comparer aux autres systèmes, il faut leur rajouter ces équipements :

- compteur à lait + conductivité = 1000 à 1200 € par poste
- DAC pour 60 VL (2 stations) = 12 000 €
- DAC pour 120 VL (3 à 4 stations) = 16 000 à 20 000 €

Pour un troupeau de 120 VL, en intégrant ces équipements on obtient :

- TPA = 216 000 € (2 x 12)
- Roto = 325 000 € (intérieur 24 postes)
- Robot = 301 000 € (2 stalles)

Prix indicatifs décembre 2007 :

équipements et bâtiments neufs, construction et installation réalisées par entreprise

Bâtiments traite :

- salle de traite épi (1 couloir de retour pour 60 VL et 2 couloirs pour 120 VL)
- TPA toujours 2 couloirs pour sortie rapide

Équipement de traite :

- dépose automatique des faisceaux trayeurs incluse pour toutes les installations

Aire d'attente :

- 1,20 m²/VL
- barrière poussante non comprise pour 60 VL (coût supplémentaire 2500 euros) et incluse pour 120 VL (épi, TPA et roto)

- Laiterie :** y compris local technique, chauffe eau, lavabo... hors achat du tank à lait

Frais de maintenance : les salles de traite classiques toujours plus économes

Les frais de maintenance s'échelonnent de 3 à 12 €/an/1000 L. En épi et TPA ces frais représentent 11 à 13 % du coût annuel du bloc traite soit 3,5 à 4 €/an/1000 L contre 18 à 23 % pour les rotos (8 €/an/1000 L) ou les robots (12 €/an/1000 L).

bovins



DE TRAITE



Vincent GROIZELEAU et
Arnaud BERNARD
GAEC des Pommiers – Bernard
Marans (17)
158 ha de SAU
930 000 L de quota

ROBOT

Quel choix et pourquoi ?

Pour passer moins d'une heure par traite nous avons comparé les systèmes rotatifs (15-18 postes) et robotisés (2 stalles). Le robot coûtait plus cher mais pas tant que cela puisqu'il fallait construire un bâtiment neuf pour loger le roto. L'automatisation nous a semblé un outil « d'avenir ».

Les plus

Nous avons gagné de la liberté dans l'organisation du travail et du temps que nous avons réinvesti dans le suivi du troupeau. Nous inséminons seuls et réalisons les échographies depuis peu.

Les moins

Le coût de la maintenance est plus élevé. Les soins d'après-traite sont plus difficiles à maîtriser. Il faut donc être présent sur l'exploitation et très vigilant pour surveiller la qualité du lait.

Si c'était à refaire ?

Le choix serait le même en suivant de près les conseils des techniciens pour la mise en route. Mais attention : ce n'est qu'un outil au service de l'homme et il ne le remplace en aucun cas ! Il faut rester éleveur car les clés de réussite sont encore plus fragiles avec un robot : une ration adaptée et une surveillance du troupeau.

Denis et Emmanuelle
RIVIERE

GAEC les Fortunières
St Cyr des Gâts (85)
186 ha de SAU
615 000 litres de quota
un atelier lapins
(480 cages mères)

2x8 TPA



Quel choix et pourquoi ?

La question d'une nouvelle installation de traite s'est posée en 2006, avec l'arrivée d'Emmanuelle et de références supplémentaires. Nous avons choisi une 2 x 8 TPA après avoir envisagé puis écarté l'option du robot pour les raisons suivantes. Avec 75 vaches à traire pour réaliser la référence, c'était trop pour une stalle et pas assez pour deux... Le système robotisé aurait compliqué le travail pour les autres associés qui n'interviennent que ponctuellement sur le troupeau.

De plus, on nous disait que, bâtiment compris, une salle de traite revenait aussi cher qu'un robot. La main d'oeuvre disponible a permis d'apporter de nombreuses économies dans le chantier sans pour autant se surcharger de travail.

Enfin, Emmanuelle avait fait un stage dans un élevage robotisé et regrettait un manque de contact avec les vaches. Cela nous a influencés dans notre décision finale..



Stéphanie BARATANGE
et Pascal MAGNERON
GAEC Le Busoteau
JUSCORPS (79)
65 ha de SAU
350 chèvres Saanen

2X24

Quel choix et pourquoi ?

Nous avons opté pour une salle de traite 2 x 24 places (sortie rapide par l'avant, ligne haute 24 postes avec basculement automatique 4/4, système d'alimentation et de décrochage automatique). Nous trouvions le roto trop monotone : peu de déplacement du trayeur et de visibilité des chèvres.

Les plus

Le basculement automatique des bras nous évite les mouvements répétitifs. L'agencement (tuyaux regroupés) de la ligne haute n'encombre pas la fosse. La circulation des trayeurs et des contrôleurs laitiers est facilitée. La cadence est rapide puisqu'il faut environ 1h25 pour traire 350 chèvres tout seul avec l'aide d'un border-collie.

Les moins

Nous pourrions encore gagner du temps mais nos lots sont désormais trop petits pour remplir un quai (dû à l'aménagement du bâtiment).

Si c'était à refaire ?

Nous referions exactement le même choix.

Manuel AGUILLON
GAEC AGUILLON
VOUZAILLES (86)
250 ha de SAU
un atelier d'échalotes
320 chèvres Saanen

ROTO



Quel choix et pourquoi ?

Nous avons investi dans un roto 25 postes (décrochage automatique) pour pouvoir traire seul pendant qu'un autre distribue l'alimentation..

Les plus

Je traie seul mes 320 chèvres en 1h10, avec de bonnes performances laitières (1150 kg de lait/chèvre en 2007). Avec 3 lots et un chien électrique dans l'aire d'attente, je gagne du temps, des déplacements et je limite la pénibilité. Si besoin, une chèvre peut faire un 2ème tour. Enfin avec une traite intérieure, je vois bien les animaux et le mécanisme est plus simple et facile à entretenir.

Les moins

Les animaux passent sous la plateforme par un couloir étroit. Il est difficile à nettoyer, prend de la place et n'est pas facile d'accès pour les derniers animaux des lots. La hauteur de la plate-forme de traite n'est pas pratique. Le trayeur est obligé d'être surélevé pour brancher les chèvres grâce à un promontoire en début de plate-forme. S'il faut rebrancher une chèvre plus loin, il faut être grand ou prendre un marche pied..

Si c'était à refaire ?

Je suis satisfait et notre choix porterait toujours sur une salle de traite de type roto. Je pense juste que l'on regarderait de plus près à améliorer le passage des animaux pour monter sur la plate-forme de traite.

caprins



DE TRAITE

Le Contrôle Machine à Traire



Vincent MOINET - Contrôleur machine à traire
Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres

Pour limiter les problèmes de qualité du lait

Quelles sont les précautions à prendre pour bien entretenir son installation de traite ?

Un bon nettoyage quotidien bien sûr, mais aussi une surveillance régulière. En effet, le système de traite peut se dérégler petit à petit au fil du temps sans que l'utilisateur s'en aperçoive. Et si la taille du troupeau augmente, la capacité de la machine peut s'avérer insuffisante. L'objectif de l'entretien du matériel de traite est de ne pas agresser les trayons des animaux, afin d'éviter les problèmes de mammites et de cellules. Pour cela il est conseillé de réaliser un contrôle Optitraite tous les 12 ou 13 mois. Ce contrôle est d'ailleurs obligatoire tous les 18 mois dans le cadre de la conditionnalité des aides PAC. Les éleveurs signataires de la Charte des Bonnes Pratiques ou du Code Mutuel Caprin s'engagent à en réaliser un par an.

Qu'est-ce qu'un contrôle Optitraite ?

Il s'agit de vérifier si la machine à traire est conforme aux préconisations et fonctionne de façon optimale. Pour cela, le technicien vérifie le niveau de vide en différents points, la pulsation et le débit d'air de chaque faisceau trayeur, le régulateur, les éventuelles fuites, l'état de la pompe et de la caoutchouterie, la pente du lactoduc, sa capacité à évacuer le lait sans engorgement et sa propreté. Il signale à l'éleveur tous les points qui doivent être corrigés. Le contrôle Optitraite est réalisé soit par les services de la Chambre d'Agriculture ou du Contrôle Laitier selon le département, soit par un concessionnaire agréé. En 2007, dans les Deux-Sèvres, 70% des exploitations bovines lait et 47% des exploitations caprines ont réalisé un contrôle Optitraite. Il reste donc encore une marge de manoeuvre importante, surtout en chèvres !

Selon les départements, il est déjà ou il sera bientôt possible de contrôler le décrochage automatique de chaque faisceau, afin de vérifier si tous les postes sont bien réglés sur les mêmes débits et les mêmes délais de dépose, toujours dans l'objectif d'assurer une traite sans agression pour les trayons.

Et le contrôle Certitraite, de quoi s'agit-il ?

Certains concessionnaires se sont engagés dans une démarche Certitraite. L'objectif est de faire vérifier par un technicien indépendant la conformité d'une installation neuve ou fortement rénovée. L'éleveur a ainsi la garantie que sa machine est bien montée et le constructeur a la garantie que le travail a été bien fait. Seul un technicien agréé de la Chambre d'Agriculture ou de Atlantic Elevage (Contrôle Laitier) peut réaliser un contrôle Certitraite. Il passe dans l'élevage lorsque l'installation est terminée, vérifie son fonctionnement de fond en comble et signale à l'installateur en fin de visite les points à corriger. Même si les concessionnaires sont attentifs à réaliser un travail de qualité, plusieurs personnes interviennent sur le montage et il est rare qu'il n'y ait pas un ou deux dysfonctionnements. A l'avenir, un contrôle du système de nettoyage devrait être intégré dans le contrôle Certitraite.

Ce dossier a été réalisé à partir des documents :

- "Installations de traite pour les chèvres"- Institut de l'Elevage - Editions France Agricole.
- "Choisir une installation de traite" coproduite par le Comité Régional Bâtiment Bretagne, l'Institut de l'Elevage et le Groupe Traite Pays de la Loire. Elle est disponible auprès de votre contrôleur laitier.

La revue a été rédigée par :

- Céline SAINT-JEAN,
Conseillère caprins de la Chambre d'Agriculture de la Vienne,
- Julien CARRE,
Conseiller caprins de Copelevage 86
- Romain COULON, Ingénieur bovins lait - Pôle Ressources Techniques des Contrôles Laitiers 79 et 85
- Anne-Laure GOMAS,
Conseillère bovins lait de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
- Christophe MAUGER,
Conseiller bovins lait de la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime





Un engagement pour 15-20 ans

pour les chèvres

LA SALLE DE TRAITE EPI : un bon rapport efficacité/coût

Les plus :

- installation simple et facile à utiliser,
- bonne contention des animaux,
- bonne visibilité des mamelles pendant la traite,
- entrées et sorties faciles et généralement rapides,
- la distribution des concentrés peut être envisagée.

Les moins :

- le positionnement oblique est inadapté à certaines déposes automatiques,
- il peut exister un effet "couloir" (moins de visibilité des animaux éloignés) dans les installations de grandes dimensions,
- sans cornadis, il y a obligation de prévoir un système de contention.

En ligne haute, à nombre de postes de traite égal, les cadences sont environ 20 à 25 % supérieures à celles observées en ligne basse, et ce, quel que soit le type de salle de traite considéré. A partir d'une quinzaine de postes de traite, il est recommandé que la traite soit réalisée par deux personnes ou que l'installation soit équipée de déposes automatiques de faisceaux trayeurs.

LA SALLE DE TRAITE COTE A COTE : adaptée à la sortie rapide des animaux

Les plus :

- sortie rapide par l'avant
- bon accès aux mamelles,
- bonne visibilité des mamelles,
- bonne contention des animaux.

Les moins :

- moins de souplesse dans la taille de lots lorsqu'il y a présence de cornadis,
- en cas de distribution de concentrés, il est obligatoire d'utiliser des cornadis à ouverture en cascade sous peine d'augmenter significativement les temps de circulation des animaux sur les quais.

Comme les épis, elles se déclinent en ligne basse et haute avec les mêmes avantages et inconvénients. La salle de traite est plus longue et la contention plus coûteuse surtout en cas d'auges avec cornadis en cascades.

LA SALLE DE TRAITE ROTATIVE : efficace mais chère

La salle de traite rotative se justifie pour des troupeaux importants et à condition de posséder au moins 20 à 24 postes afin d'atteindre des cadences élevées. Elle reste cependant plus onéreuse que les installations statiques.

Les plus :

- système performant et confortable (si le nombre de postes est assez élevé),
- facilité pour traire seul un grand nombre d'animaux
- bonne visibilité et bon accès des mamelles,
- bonne contention des chèvres,
- un seul appareil de distribution des concentrés.

Les moins :

- évolution limitée en nombre de places,
- absence de visibilité des animaux et des mamelles en cas de traite extérieure lors de la sortie des animaux,
- nécessité de bien étudier la liaison aire d'attente-salle de traite surtout si le trayeur est situé à l'intérieur de la plate-forme afin de limiter les sorties du trayeur souvent pénibles,
- prix d'achat et coûts d'entretien plus élevés que les installations conventionnelles,
- absence de 2^{ème} tour sur certains rotos, qui allonge le temps de traite.



Quelques repères pour une bonne organisation de traite

- 3 à 4 chèvres/m² pour une aire d'attente
- 1,50 m de couloir pour la circulation des chèvres
- 20 m² pour le local de traite
- de 90 à 105 cm de hauteur de quai
- 1,60 à 2 m de largeur de fosse
- 0,55 à 0,65 m de largeur de quai en épi
- 0,75 à 0,90 m de largeur de quai en traite arrière.

Cadences moyennes possibles en salles de traite (nombre de chèvres par heure)*

Nbre postes de traite	Tunnel	Type salle de traite Epi ou côte à côte **	Rotative
10-12	80-130	100-140	140-160
14-16	150-180	130-220	150-200
16-20		180-250	200-260
20-24		200-280	230-330
30-32		240-330	280-400

* en cas d'installation de traite en ligne haute compter une augmentation de 20 à 25 % à nombre de postes égale.

** en salle de traite côte à côte avec distribution de concentré, compter une baisse des cadences de 10 à 20 % selon le nombre de lots et leur vitesse d'acheminement dans la salle de traite.

Exemples de salles de traite possibles en fonction du nombre de chèvres à traire (base : temps de traite effectif : 1 h à 1 h 10, pas de distribution de concentré, et lactoduc en ligne basse*)

Nbre chèvres à traire	Type de salle de traite et importance
100	Tunnel 12 postes Epi ou côte à côte 10 postes
150	Tunnel 14 postes Epi ou côte à côte 12 postes Roto 12 postes
200	Epi ou côte à côte 16 postes avec sortie rapide Roto 14 postes
250	Epi ou côte à côte 20 postes avec sortie rapide Roto 16 postes
300	Epi ou côte à côte 30 postes avec sortie rapide Roto 24 postes
350	Epi ou côte à côte 40 postes avec sortie rapide Roto 30 postes
400	Roto 32 postes

* pour les installations ligne haute, envisager 4 postes en moins jusqu'à 20 postes et 6 à 8 postes en moins au-delà pour obtenir une cadence sensiblement équivalente..

Prix des salles de traite épi (en HT) *

Nombre de postes de traite	Minimum	Maximum
12 postes	15 000	21 000
16 postes	28 000	38 000
20 postes pour sortie rapide, ajouter 4 000 €	31 000	43 000
24 postes pour sortie rapide, ajouter 4 500 €	35 000	47 000
28 postes pour sortie rapide, ajouter 6 000 €	38 000	50 000
32 postes pour sortie rapide, ajouter 6 500 €	46 000	58 000

Prix des salles de traite côte à côte (en HT) *

Nombre de postes de traite	Minimum	Maximum
20 postes	36 000	47 000
24 postes	39 000	51 000
28 postes	43 000	56 000
32 postes	48 000	63 000
36 postes	52 000	68 000
40 postes	57 000	75 000

Prix des salles de traite rotatives (en HT) *

Nombre de postes de traite	Minimum	Maximum
32 postes	76 000	90 000
36 postes	81 000	100 000
40 postes	90 000	110 000

*les coûts relatifs à la construction des locaux formant le bloc traite n'ont pas été pris en compte. Il s'agit de valeurs 2008.



Aucune solution toute faite n'existe pour répondre aux problèmes d'organisation du travail (situation différente, nombreux facteurs en jeu...). Un regard extérieur peut s'avérer utile pour aider à cerner le problème et à se poser les bonnes questions. La recherche puis l'étude des solutions possibles seront ensuite réalisées par l'expert : vous !

Vous êtes le mieux placé pour chercher des voies d'amélioration aidé par les échanges avec un conseiller. Des techniciens des Chambres d'Agriculture, des Contrôles Laitiers, et de certaines laiteries se forment pour accompagner les éleveurs. Si cette démarche qui bénéficie d'une subvention de l'Office de l'Elevage vous intéresse, renseignez-vous auprès de l'organisme de votre choix.

bovins

Déclaration d'identification beurre AOC Charentes-Poitou

Tous les producteurs de lait situés dans la zone d'appellation d'origine Beurre Charentes-Poitou (Poitou-Charentes + Vendée + certaines communes des cantons limitrophes) qui participent à la production du beurre AOC Charentes-Poitou doivent remplir la déclaration d'identification transmise par l'intermédiaire de leur laiterie. C'est une opération certes contraignante mais indispensable pour bénéficier de l'AOC. Le producteur de lait qui n'aurait pas rempli la déclaration d'identification pourrait voir son lait non collecté par l'entreprise qui fabrique du beurre AOC.

Nous comptons sur la bonne volonté de nos producteurs de lait pour s'acquitter de cette tâche dans les meilleurs délais.

Pour tous renseignements, contactez le Syndicat des Laiteries à Surgères : Jean-Pierre SECQ – Marie-Claire CHEVALIER au 05.46.07.58.00

caprins

CAPR'INOV

Deuxième édition du salon des professionnels de la filière caprine : **Capr'inov, les 26 et 27 novembre 2008** au Parc des Expositions de Niort.

De nombreux exposants seront présents et un concours caprin aura lieu le jeudi. Il y aura plusieurs conférences sur les thèmes de la productivité, le temps de travail... Ce sera aussi l'occasion de lancer le plan de pérennisation de la filière caprine par l'ANICAP.

Pour plus d'informations :
Tél : 05.49.77.16.67 ou
<http://www.fnsea.fr/sites/caprinov/salon>

Point des adhésions chartes en Charentes-Poitou



Chartre des Bonnes Pratiques : **2757** (lait et mixte)



AOC : **537**



Code Mutuel des Bonnes Pratiques : **571**

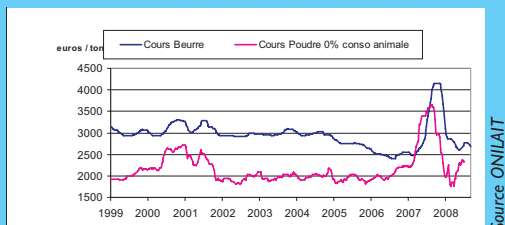
Baromètre : Prix moyen payé au producteur en Poitou-Charentes

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	1 ^{er} semestre cumulé
2007	291.2	252.6	272.2
2008	389.5	314.2	352.4

Le prix du lait est calculé par le SCEES après enquête mensuelle des laiteries. C'est un prix du lait moyen payé au producteur, toutes primes comprises et toutes qualités confondues. Attention, il ne prend pas en compte les compléments de prix. Les données 2008 sont provisoires.

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	1 ^{er} semestre cumulé
2007	547	473.1	503.7
2008	611.4	545.7	573.5

Cotations Beurre - Poudre



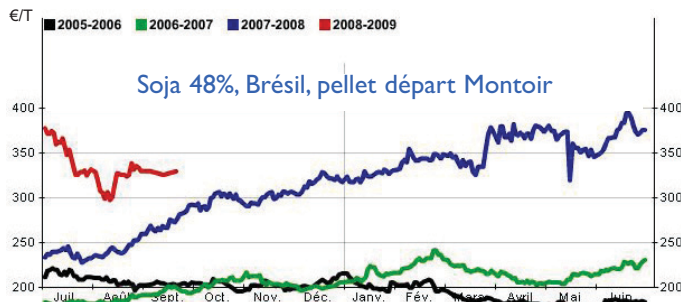
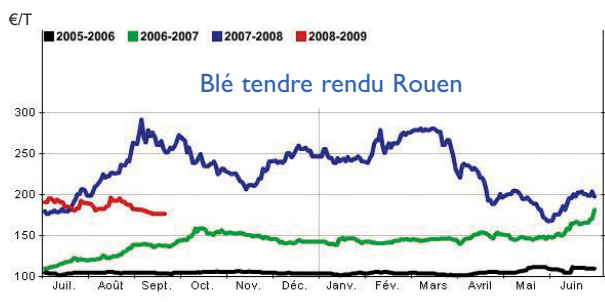
Source ONILAIT

Collecte du lait de chèvre - 1^{er} semestre 2008

cumul janvier-juin 2008 par rapport à janvier-juin 2007

Poitou-Charentes : - 3,1 %
Pays de la Loire : + 0,4 %

Source : Office de l'Elevage
Collecte réalisée par les entreprises de la région concernée.



Avec le soutien financier de l'Office de l'Elevage, du CRIEL Charentes-Poitou et du BRILAC